

---

### CTPL du 13 NOVEMBRE 2008

Le 13 novembre 2008

Monsieur le Président,

Avec la mise en place des SIP, vous franchissez une nouvelle étape dans la restructuration des services émanant de la RGPP. Cette politique, au nom de la rationalité engendre des suppressions massives d'emplois et des dégradations importantes des conditions de vie et de travail des agents.

Les fortes luttes récentes des personnels démontrent que vous ne pouvez pas faire leur bonheur contre leur gré !

Annoncée comme l'objectif majeur de la fusion de la DGI et de la DGCP, la création des SIP se heurte à la triste réalité du terrain. Dès 2008, ces nouveaux centres ont été implantés dans 12 départements expérimentaux. Les remontées qui nous parviennent font état de projets préparés en dépit du bon sens, d'absence de lisibilité tant sur le fond que sur les moyens (budgétaires et immobiliers) ! La plus grande réforme de notre ministère est lancée à grande vitesse sans véritables moyens, sans cohérence et sans aucune concertation (personnel, élus, usagers).

Un bilan officiel sera tiré de ces expérimentations fin 2008, pourtant nous devons dès aujourd'hui nous prononcer sur la mise en place d'un SIP !

Une nouvelle fois ce comité ne sera qu'une vulgaire chambre d'enregistrement de décisions Nationales déjà prises à Bercy et imposées localement !

Cette réforme est faite en priorité pour les usagers mais pas pour « compenser » les suppressions d'emplois passées et à venir. Dans quelles conditions matérielles allons nous travailler sur le département ? Où vont stationner les contribuables qui viendront en voiture puisque les sites ex-DGI sont excentrés par rapport aux Trésoreries. Pour le site de Ermont en particulier, le hall d'accueil est-il assez vaste pour les périodes de forte affluence ? Comment vont réagir les contribuables du pôle 2 de Ermont-Ouest qui devront toujours aller vers les Trésoreries de Eaubonne, Beauchamp ou Franconville. La confidentialité sera-t-elle respectée ? Pourquoi n'accepte-t-on toujours pas les paiements par carte bancaire ?

Quelle cohérence y-a-t-il à recouvrer la taxe professionnelle au service des impôts des particuliers ?

Et pour les agents quelles seront les conditions de travail en cette ère de suppression d'emplois (2400 pour 2009) ?

Au niveau de l'accueil les relations vont être plus tendues avec les contribuables qui ne viendront plus seulement pour des problèmes d'assiette mais pour payer et contester des saisies sur compte ou salaire. L'orientation des contribuables en période de forte affluence va être conflictuelle entre le SIP et les autres services. Comme nous vous avons alerté plusieurs fois, la situation est déjà explosive dans les services. Les problèmes rencontrés actuellement pour l'accueil sur Cergy seront décuplés et nous vous le disons maintenant, ne comptez pas sur nous pour jouer les pompiers. Nous sommes sûrs qu'il y aura de graves problèmes et la direction unique devra seule en assumer les conséquences.

Les efforts des agents seront gracieusement récompensés et motivés par une somme forfaitaire de 26€ mensuels. Nous ne sommes pas des mendiants !

Nous exigeons le retrait de ce projet qui paraît d'autant plus inopportun sur Ermont, que cela va demander un investissement démesuré des agents par rapport à la faible population concernée.